



Octobre 2023

Info-parents #2

Secrétariat Val-des-Prés

Pour communiquer avec la secrétaire du pavillon Sacré-Cœur, madame Janick Cook, vous pouvez téléphoner au 450 267-3454 poste 3320. Vous pouvez également communiquer avec madame Cook par courriel au janick.cook@csstl.gouv.qc.ca.

Pour communiquer avec la secrétaire des pavillons Sainte-Justine et Immaculée-Conception, madame Catherine Vallée, vous pouvez téléphoner au 450 267-3455 (Sainte-Justine) ou au 450 267-3453 (Immaculée-Conception). Vous pouvez également communiquer avec madame Vallée par courriel au catherine.vallee@csstl.gouv.qc.ca.

DATES IMPORTANTES

- 6 **Journée pédagogique**
- 8 au 14 Semaine de prévention des incendies
- 9 **Congé — Action de grâce**
- 10 et 11 Scellants dentaires (2^e année)
- 13 **Première communication**
- 13 Subway
- 16 au 21 Semaine des directions d'établissements
- 19 École de la vue (Préscolaire)
- 20 Subway
- 27 **Photos scolaires (3 pavillons)**
- 27 Subway

ABSENCE — RETARD — CHANGEMENT À L'HORAIRE

Il est maintenant possible de motiver l'absence de votre enfant à partir de votre [Mozaïk-Portail parents](#). Il sera ainsi plus simple pour vous et pour nous de suivre les absences de votre enfant. Voir la procédure : [Gestion des absences — Portail Parents](#).

Il vous sera toujours possible d'aviser le secrétariat par téléphone ou par courriel lorsque votre enfant est absent, en retard ou pour tout changement à son horaire en nous indiquant **son nom, son prénom, son numéro de groupe ainsi que la raison de son absence ou de son retard**, et ce, **avant 8 h**.

Nous insistons sur l'importance d'être à l'heure pour le début des classes. Les retards occasionnent des difficultés pour toute la classe. Les élèves en retard doivent **obligatoirement** se présenter au secrétariat dès leur arrivée.

Pour la sécurité de votre enfant et afin d'éviter tout malentendu, il est très important d'aviser l'enseignante, le secrétariat et le service de garde, s'il y a lieu, tout changement à l'horaire de votre enfant.

IMPORTANT : Aucun changement à l'horaire de votre enfant ne sera autorisé après 11 h. Prenez note que dans le doute lors du départ de votre enfant, celui-ci sera gardé au service de garde et des frais vous seront facturés.

POUR NOUS JOINDRE :

École Sacré-Cœur
1228, ch. De l'Église
St-Polycarpe (Qc) J0P 1X0
450 267-3454 poste 3320#

École Immaculée-Conception
1485, route 340
St-Télesphore (Qc) J0P 1Y0
450 267-3453 poste 3322#

École Sainte-Justine
2753, rue Ste-Anne
Ste-Justine-de-Newton (Qc) J0P 1T0
450 267-3455 poste 3321#

<https://csstl.gouv.qc.ca/val-des-pres/>

MATÉRIEL SCOLAIRE / FACTURE — ÉTAT DE COMPTE

Si cela n'est déjà fait, nous désirons vous informer que le paiement pour les effets scolaires de votre enfant doit obligatoirement être acquitté avant la fin octobre. Le paiement peut être effectué par internet (de préférence), soit par chèque libellé au nom du *Centre de services scolaire des Trois-Lacs* (CSSTL), en argent comptant (**montant exact**) dans une enveloppe bien identifiée au nom de l'élève et de son groupe.



À défaut de recevoir le paiement d'ici la fin octobre, nous serons dans l'obligation de remettre votre dossier au centre de recouvrement de la CSSTL.

N'hésitez pas à communiquer avec la direction si vous aimeriez prendre une entente financière afin d'acquitter votre solde.

Procédure ouverture de compte Mozaïk-parents : [Guide-Mozaik-Portail-parents.pdf \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/parents/mozaik/)

Procédure pour le paiement des factures par internet : [Procédure paiement Internet-Mozaik.pdf \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/parents/mozaik/)

*** Prendre note que tout au long de l'année, via votre compte Mozaïk-Portail parent vous recevrez des mises à jour de votre état de compte qui inclura, s'il y a lieu, les frais facturables pour les activités et les sorties scolaires. ***

PREMIÈRE COMMUNICATION

Le 13 octobre 2023, vous recevrez la première communication officielle du rendement de votre enfant. Cette année, nous effectuons un virage numérique, elle sera disponible comme le bulletin, sur votre Mozaïk-Portail parents. Il est très important de prendre connaissance de ce document. Nous vous invitons à communiquer avec l'enseignante de votre enfant si vous avez des questions.

PRISE DE PRÉSENCE OFFICIELLE — 29 SEPTEMBRE 2023

Nous désirons vous informer que le 29 septembre dernier était la prise de présence officielle du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans toutes les écoles du Québec. Cette opération a pour but de déterminer le nombre d'élèves inscrits dans chacun des établissements scolaires du Québec afin d'éviter qu'un élève soit inscrit dans deux écoles différentes et d'attribuer le financement des services offerts aux élèves.

C'est pourquoi si votre enfant a été absent lors de cette journée, vous recevrez via le sac d'école de votre enfant un formulaire **à signer et à dater à l'encre bleue** attestant la fréquentation de votre enfant à notre école. Il est très important de nous retourner ce formulaire complété le plus rapidement possible.

Merci de votre collaboration !

PHOTOS SCOLAIRES

BOITE
BLAN
CHE

Encore cette année, la compagnie BOITE BLANCHE prendra nos élèves en photo le **27 octobre 2023** pour les trois pavillons.

Vous recevrez toutes les informations ainsi que l'horaire de la journée sous peu.

CIRCULATION DANS LES PAVILLONS



Pour des raisons de sécurité, **aucun parent ou visiteur n'est autorisé à circuler dans l'école ou sur la cour d'école** sans la permission du secrétariat ou de la direction.

De plus, aucune circulation automobile n'est autorisée sur la cour d'école **ET nous vous prions d'être extrêmement prudent et vigilant dans le stationnement.** (MAXIMUM 5 km/h)

Merci de votre compréhension ! Un accident est si vite arrivé !

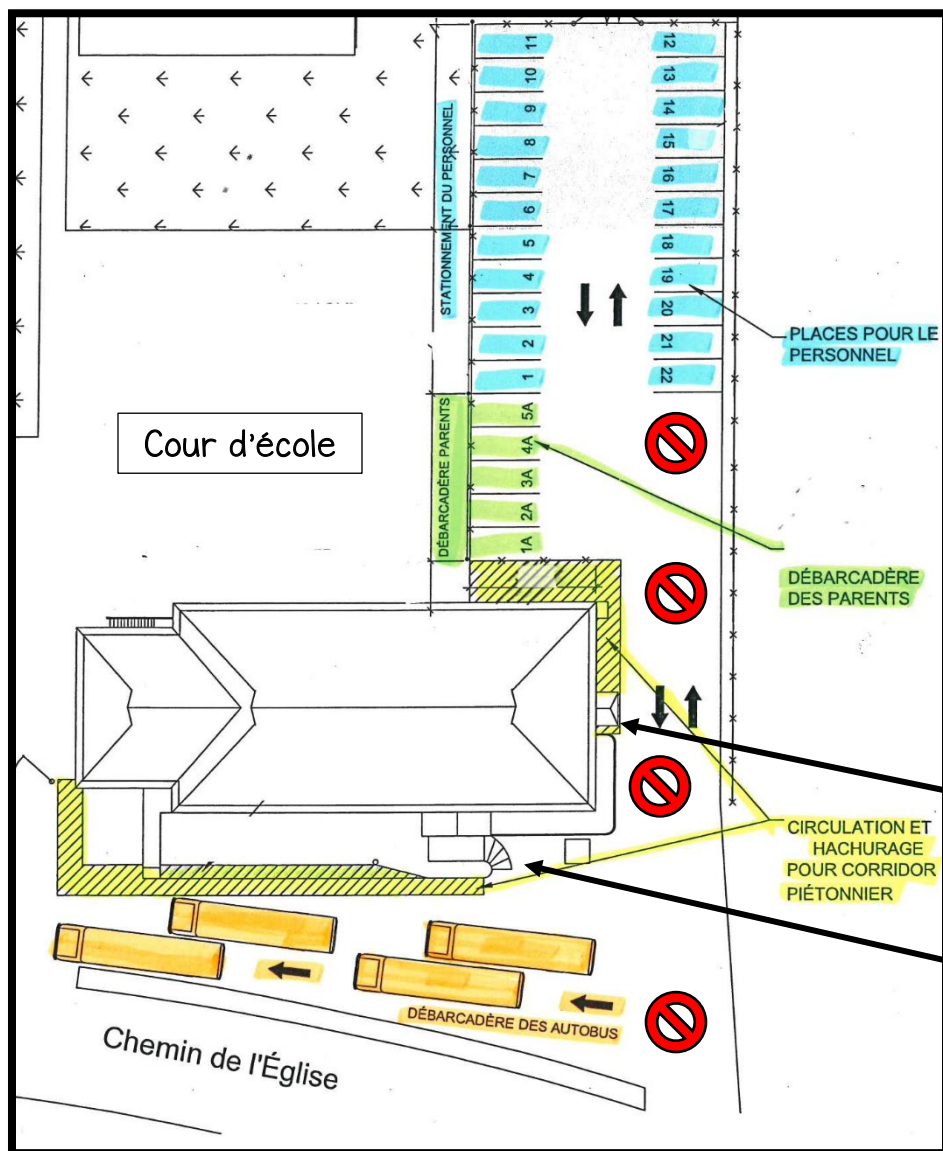
STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE — PAVILLON SACRÉ-COEUR

Nous souhaitons vous rappeler que vous devez obligatoirement déposer votre enfant au débarcadère des parents (voir image), et ce, pour sa sécurité.

ATTENTION : Il est interdit de stationner le long de la clôture parallèle à l'entrée du service de garde ainsi que dans le débarcadère des autobus.



Stationnement interdit



Entrée du Service de garde

Entrée principale
(Secrétariat)

COLLATION AM ET PM

Nous voudrions vous rappeler l'importance des collations dans la routine de votre enfant.

Veillez, SVP, au MINIMUM, prévoir :

- Une (1) collation dans le SAC D'ÉCOLE de votre enfant pour la collation du matin.
- Une (1) collation dans la BOÎTE À DINER de votre enfant **s'il est inscrit au service de garde** pour la collation de l'après-midi (collation entre 14 h et 15 h pour les élèves de la maternelle).

IMPORTANT — ALLERGIES À L'ÉCOLE



- * Plusieurs élèves sont allergiques aux arachides et aux noix. C'est pourquoi nous vous demandons pour leur sécurité d'éviter d'envoyer des aliments pouvant contenir des noix et/ou des arachides.
- * Nous suggérons que tous les élèves ayant une allergie sévère portent sur eux leur ÉpiPen.

REPAS CHAUDS / SUBWAY

LSA TRAITEUR : Sachez que vous devez absolument commander avec LSA Traiteur, nous ne prenons aucune commande dans les pavillons. Le service sera du lundi au jeudi inclusivement. Vous pouvez vous inscrire sur le site web de la compagnie afin de passer vos futures commandes : [Petit LSA | Traiteur scolaire et pour garderies \(weblaberge.com\)](https://www.petitlsa.com)



***** PENSE-BÊTE *****

- Si votre enfant a changé de pavillon pour l'année scolaire 2023-2024, vous devez changer l'adresse dans le compte de votre enfant.
- Lors des sorties scolaires, **vous êtes responsables** de communiquer avec LSA Traiteur afin d'annuler le repas de votre enfant.
- **LSA Traiteur ne fournit plus les ustensiles** à usage unique selon une nouvelle réglementation du gouvernement du Canada. Vous devez maintenant prévoir des ustensiles lavables, de préférence dans un contenant identifié au nom de votre enfant, pour accompagner ses repas.

Vous trouverez la procédure d'inscription sur le site web de notre école : [Service alimentaire \(École VDP\)](#)

Si vous avez des questions par rapport aux repas chauds, n'hésitez pas à contacter Julie Benoit au 450-699-6810 au poste 101 ou par courriel serviceclientele@weblaberge.com



SUBWAY : Les repas-bénéfice Subway reviennent aussi cette année. Vous recevrez vers la fin du mois d'octobre les coupons et la marche à suivre afin de procéder à la prochaine commande.

N'hésitez pas à communiquer avec l'enseignante de votre enfant ou le secrétariat au moment de la prise de commande si vous avez des questions supplémentaires.

HALLOWEEN

* Nous soulignerons la fête d'Halloween le mardi 31 octobre prochain. Plus d'informations vous seront envoyées sous peu par le biais de l'enseignante de votre enfant.

INFORMATION DU CENTRE DE SERVICE (CSSTL)

* Dentiste à faible coût * Vous souhaitez voir un dentiste à moindre coût ? Nous vous invitons à consulter le [site Internet suivant](#) afin de connaître les ressources de votre région.

ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS — OPP

Vous désirez vous impliquer dans la vie de l'école, participer à rendre l'école plus agréable pour tous ? L'organisation de participation des parents travaille en ce sens et on a besoin de vous.

Les différentes activités de financement l'an dernier nous auront permis de soumettre des projets de réfection et d'embellissement des cours d'école, projets qui se réaliseront à l'été 2024. L'argent aura aussi contribué à financer des activités à l'ensemble des élèves, ce que vous constaterez lorsque la facturation des activités vous sera transmise. Vous y verrez plusieurs coûts réduits.

Cette année, en plus de la campagne de financement des repas Subway, nous ferons une campagne de financement comme nous l'avons fait l'an dernier avec le chocolat, mais avec d'autres produits en vente avant Noël. Vous serez informés sous peu.

Ce mois-ci, nous sollicitons votre aide pour différentes activités. Nous avons besoin de quelques parents pour prêter main forte à l'équipe de l'école à ces dates et occasions :

- **10-11 octobre** en AM au pavillon Ste-Justine (aide auprès des élèves de 2e année qui auront la visite d'hygiénistes dentaires)
- **19 octobre** en AM au pavillon Sacré-Cœur (aide auprès des élèves du préscolaire qui auront la visite de l'école de la vue)
- **27 octobre** aux trois pavillons (aide pour les photos scolaires)

Aussi, nous planifions décorer les pavillons pour l'Halloween. Nous aimerions avoir votre aide le **12 octobre** en fin de journée à Sacré-Cœur et le **13 octobre** (oui, oui le vendredi 13 !!!) au pavillon Ste-Justine. Si vous voulez bien amener des objets décoratifs, ce serait apprécié. Si l'une ou l'autre des activités vous intéresse, indiquez-le par courriel à Mme Vallée (catherine.vallee@csstl.gouv.qc.ca) qui dirigera votre intérêt aux personnes concernées.

SERVICE DE GARDE

Heure d'ouverture : 6 h 30

Heure de fermeture : 18 h

Inscriptions

Voici le moment de faire l'inscription de votre enfant aux journées pédagogiques d'octobre à décembre 2023. Veuillez cliquer sur ce lien pour accéder au formulaire :

Vous devez remplir un formulaire par enfant : <https://forms.office.com/r/GWahdMeAhZ>

Thème prochaine journée pédagogique

Date : Vendredi 6 octobre 2023

Départ en autobus de l'école Sacré-Cœur : 9 h 15

Lieu : Cinéma Valleyfield et École

Retour à l'école Sacré-Cœur : 12 h

Thème : Automne et Cinéma

Un mais soufflé et un breuvage seront fournis à chaque élève.

Les élèves doivent avoir un repas, des collations et une bouteille d'eau réutilisable pour la journée. Le port d'espadrilles est obligatoire pour les activités au gymnase.

Facturation service de garde et surveillance du diner

Vous trouverez sur le site internet de l'école le calendrier de facturation pour le service de garde AINSI QUE la surveillance du diner (☞ [Service de garde \[gouv.qc.ca\]](https://gouv.qc.ca)). Nous vous rappelons qu'il est possible d'acquitter votre facture par chèque libellé au nom du CSSTL, en argent comptant ou en ligne via votre institution bancaire. *** Il est important d'utiliser le bon numéro de référence pour les paiements en ligne. **Chaque parent a son propre numéro qui est différent pour chaque enfant, veuillez donc utiliser le numéro correspondant à la personne qui doit recevoir les relevés fiscaux.**

MÉDICAMENTS



* Le personnel de l'école peut de façon exceptionnelle et selon la procédure établie distribuer ou administrer des médicaments prescrits à votre enfant. Pour ce faire, vous devez obligatoirement remplir le formulaire « Autorisation de distribuer un médicament prescrit » que vous trouverez sur notre site Internet dans la section « Parents » et « Documents et liens utiles ». Le médicament doit nous être remis dans le contenant original portant l'étiquette d'ordonnance du pharmacien identifiée au nom de votre enfant.

*Les médicaments de type « Tylenol » ou « Advil » non prescrits ne peuvent pas être distribués par le personnel de l'école.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Nous avons le plaisir de vous informer que nous allons avoir des activités parascolaires durant l'automne. Chaque pavillon recevra de l'information des activités ainsi que la façon de s'inscrire sou peu.

ACTIVITÉ DE LA RENTRÉE

Chaque pavillon de l'école Val-des-Prés a souligné la rentrée avec des activités à l'extérieur. Il y a eu un pique-nique et un film en après-midi à Sacré-Cœur, une épluchette de blé d'Inde à Sainte-Justine et un « Kiosque » de limonade à Immaculée-Conception offert par leur collègue Malcolm Campbell. Tous ont profité du beau temps de septembre et ont participé avec enthousiasme !

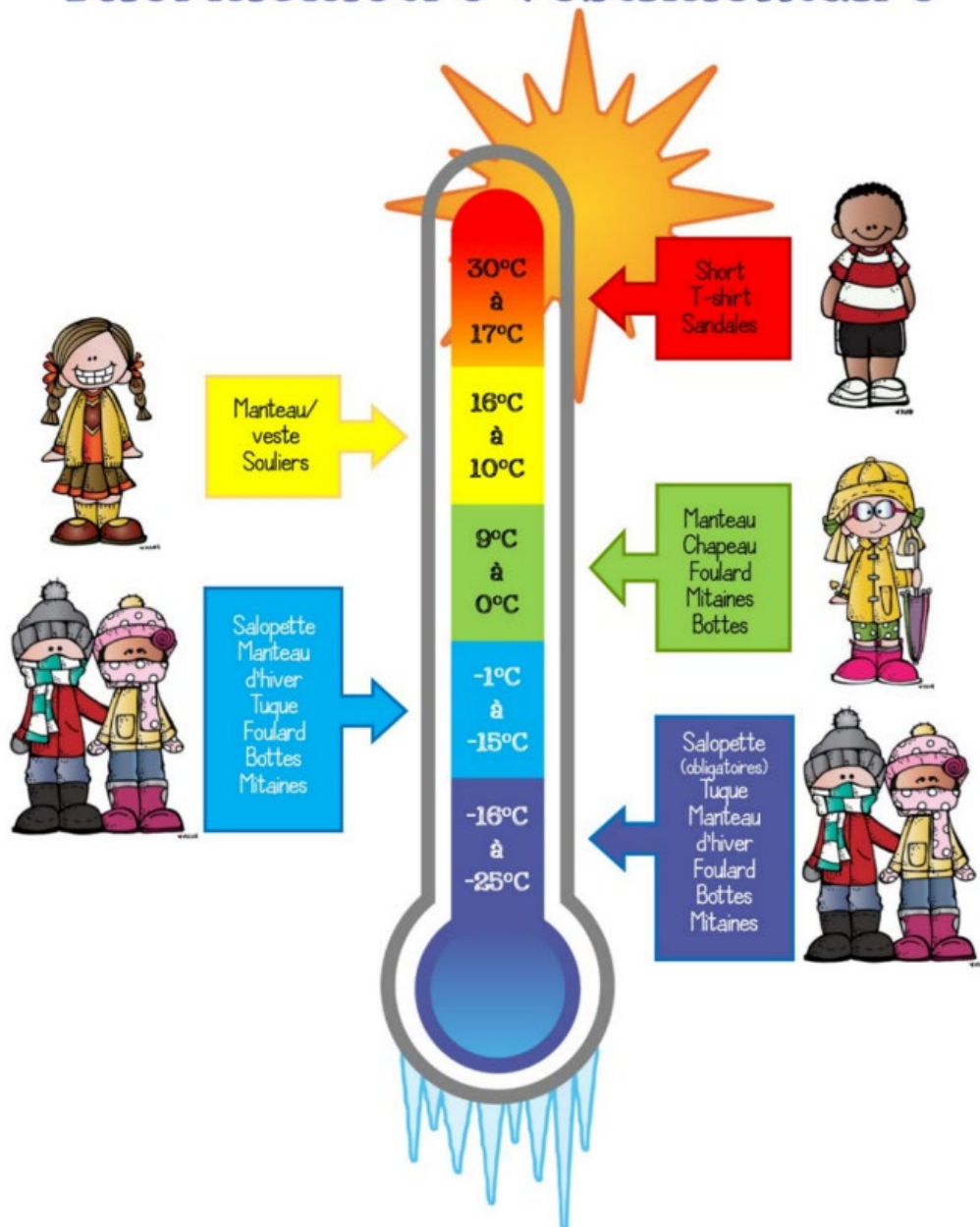


HABILLEMENT — CHAUSSURES – VÊTEMENTS DE RECHANGE

- Comme la température commence à nous jouer des tours, nous vous demandons de prendre le temps de vérifier, chaque jour, que votre enfant soit vêtu convenablement pour pouvoir apprécier nos sorties à l'extérieur, de même pour les élèves qui doivent attendre les autobus pour le transfert.
- Nous tenons à vous rappeler que tous les élèves doivent avoir deux paires de souliers, une pour l'extérieur et une autre pour l'intérieur.
- De plus, il serait souhaité que tous les élèves (surtout les plus jeunes et ceux fréquentant le service de garde) aient des vêtements de rechange et tout temps à l'école. Les vêtements devront être rangés dans un grand sac identifié au nom de l'élève et déposé dans son casier.

***** Pensez aussi à identifier ses vêtements et son matériel. (Manteau, pantalon, tuque, mitaines, boîte à diner, etc.)** Merci de votre collaboration !

Thermomètre vestimentaire



CAPSULE — TECHNICIENNE EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (TES)

Il n'est pas toujours évident pour un parent de suivre l'évolution technologique et de savoir comment bien protéger ses enfants. **Il existe des ressources pour vous aider.** Vous trouverez sur le site ParentsCyberAvertis.ca de l'information sur les dangers parfois ignorés des parents ainsi que des stratégies de prévention et la façon de dénoncer un événement. Nous vous invitons à le consulter.

Il est aussi essentiel d'établir un certain nombre de règles et c'est à vous, parents, que revient la responsabilité de surveiller ce que font vos enfants avec leur ordinateur. Voici quelques conseils de sécurité à suivre pour guider vos enfants sur internet :

- Encourager votre enfant à **partager ses expériences sur internet avec vous** de la même manière dont vous lui parlez de ses autres amis et de ses activités non virtuelles ;
- Établir une **entente familiale sur les règles d'utilisation à respecter** et parlez-lui des dangers auxquels il peut être exposé ;
- Lui rappeler qu'il ne doit **jamais divulguer des informations personnelles** sans votre autorisation (nom, adresse, téléphone, etc.) ;
- Lui expliquer qu'il ne doit **jamais accepter de rencontrer un ami internaute en personne** ;
- L'encourager à utiliser un **seudonyme qui ne dévoile rien à son sujet** (sexe, âge, etc.) ;
- **Installer l'ordinateur connecté à internet dans une pièce accessible à toute la famille** pour éviter le surf en solitaire ; évitez de l'installer dans la chambre de l'enfant ;
- **Exercer une supervision de ses activités internet** ; entre autres, présélectionner vous-mêmes des sites d'intérêts, consulter le contenu enregistré sur l'ordinateur, vérifier l'utilisation de la **webcam**, suivre de près l'accès de votre enfant aux communications électroniques (clavardage, courriel, message), installer un **filtre de contrôle d'accès** (contrôle parental).



Visitez notre site Internet !

[École du Val-des-Prés \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)